

Monsieur Jean-François DELAGE expose au conseil,

Vœu soutenu par : Le Kremlin-Bicêtre en commun, le groupe des élus socialistes, Pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens, Génération écologie et sociale.

CONSIDERANT que la scolarité des enfants a été impactée trois années scolaires d'affilée par la crise sanitaire et sociale du COVID-19,

CONSIDERANT que les élèves ont, de ce fait, perdu de nombreuses heures de cours durant cette période et que les difficultés scolaires, sociales et pour certains psychologiques ont été aggravées par cette crise inédite,

CONSIDERANT que les conditions d'enseignement se sont fortement dégradées ces dernières années : crise du recrutement, manque de remplaçants, effectifs trop importants dans les classes, manque de personnel RASED, manque d'AESH et, plus généralement, manque de moyens pour le handicap (ULIS, IME, CMP...), manque de dispositifs UPEAA pour les enfants allophones,

CONSIDERANT que la qualité de l'instruction et de son égale accessibilité sur le territoire pour tous les élèves est au cœur de la promesse républicaine,

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé des groupes *Le Kremlin-Bicêtre en commun, le groupe des élus socialistes, Pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens, Génération écologie et sociale.*

Vu le règlement intérieur du conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOU, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR),

_____ DECIDE _____

Article unique : Demande que l'Etat engage, dès la rentrée de septembre 2022, un plan d'urgence pour l'Education dans le 1^{er} et le 2nd degrés.

Demande en conséquence :

- Que les 163 fermetures de classes envisagées dans l'Académie de Créteil soient annulées et qu'au contraire des classes soient ouvertes pour alléger les effectifs et permettre aux élèves de rattraper leur retard ;
- Que les Dotations Horaires Globales soient revalorisées dans le 2nd degré et les effectifs maintenus inférieurs à 26 élèves par classe ;
- Qu'un concours de recrutement exceptionnel niveau Licence soit organisé au plus vite pour pallier le manque de remplaçants et le manque de candidats au concours de professeur des écoles et que des postes de professeurs titulaires soient créés en nombre suffisant ;
- Que le statut, le salaire et la formation des AESH soient revalorisées et qu'un processus adapté de recrutement soit mis en œuvre afin de répondre aux besoins d'accompagnement des élèves concernés ;
- Que les moyens alloués au handicap, clairement insuffisants, soient revus à la hausse : augmentation des places d'ULIS, IME, CMP... ;
- Que des dispositifs UPEAA soient ouverts en nombre suffisant pour accueillir tous les élèves allophones ;
- Que des postes de RASED pour aider à la prise en charge des difficultés soient réouverts ainsi que des postes de psychologues, dans un contexte où les enfants en ont particulièrement besoin.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent